



14 août 2024

SÉCHERESSE 2024 dans le département des Bouches-du-Rhône Passage au stade d'alerte renforcée du secteur Touloubre Amont

L'absence de précipitation et les fortes chaleurs sur la fin du mois de juillet et le début du mois d'août entraînent la baisse des débits sur l'ensemble des cours d'eau du département.

La situation des cours d'eau et les données météo ont conduit le Préfet des Bouches-du-Rhône à **placer la Touloubre amont en état d'alerte renforcée et maintenir l'Arc et le Réal de Jouques en alerte renforcée, l'Huveaune en alerte et le reste du département en vigilance.**

L'état de la ressource stockée du système Durance-Verdon reste satisfaisant.

La situation de sécheresse du département est la suivante :

- **État d'alerte renforcée** : Arc amont, Arc aval, Touloubre amont et Réal de Jouques (37 communes)
- **État d'alerte** : Huveaune (10 communes)
- **Vigilance** : reste du département

Les prévisions météorologiques des prochains mois annoncent un été plus chaud et plus sec que la normale sur le bassin méditerranéen. La situation des ressources locales devrait ainsi continuer à se détériorer.

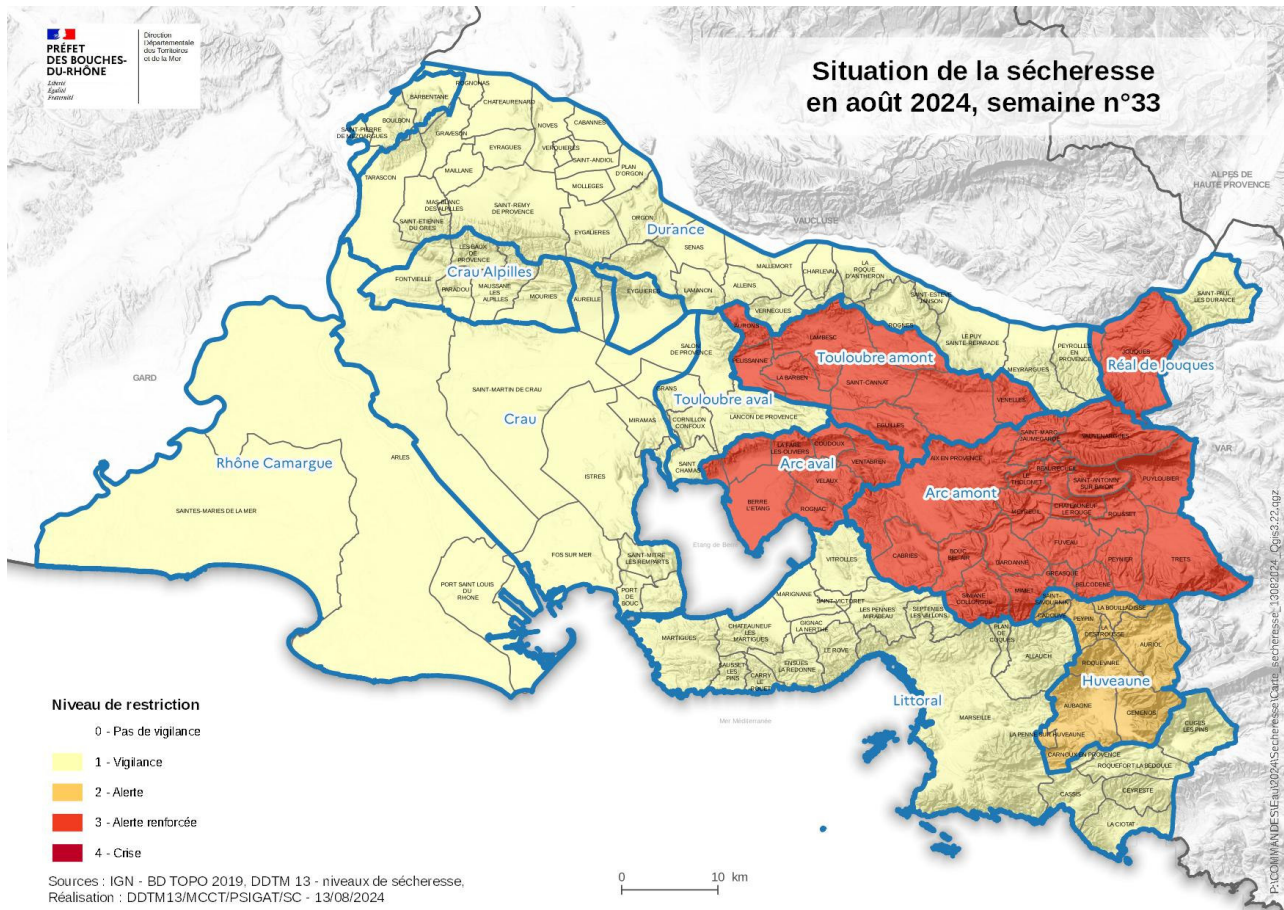
Le Préfet des Bouches-du-Rhône appelle donc l'ensemble des usagers (particuliers, collectivités, industriels, commerçants, artisans, exploitants agricoles...) à avoir un usage économe de l'eau, tout particulièrement pour les usages alimentés par des ressources locales. Chaque usager peut retrouver le kit de communication « Sécheresse : ayons les bons réflexes pour économiser l'eau » du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires à l'adresse :

<https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-economiser-leau>

Des contrôles du bon respect de ces restrictions sont opérés par les services de l'État.



Situation de la sécheresse dans les Bouches-du-Rhône :



Alerte renforcée sécheresse sur les secteurs Arc Amont, Arc Aval, Touloubre amont et Réal de Jouques :

29 communes sont concernées dans le département :

- Aix-en-Provence
- Aurons
- La Barben
- Beaurecueil
- Belcodène
- Berre-l'Étang
- Bouc-Bel-Air
- Cabriès
- Châteauneuf-le-Rouge
- Coudoux
- Eguilles
- La Fare-les-Oliviers
- Fuveau
- Gardanne
- Gréasque
- Jouques
- Lambesc
- Lançon-Provence (pour la plaine limitrophe de Berre-l'Étang)
- Meyreuil
- Mimet
- Pélissanne
- Peynier
- Peyrolles-en-Provence
- Puylobier
- Rognac
- Rognes (au sud de la commune)
- Rousset
- Saint-Antonin-sur-Bayon
- Saint-Cannat
- Saint-Marc-Jaumegarde
- Simiane-Collongue
- Le Tholonet
- Trets
- Vauvenargues
- Velaux
- Venelles
- Ventabren



Alerte sécheresse sur le secteur Huveaune :

10 communes sont concernées dans le département :

- Aubagne
- Auriol
- La Bouilladisse
- Cadolive
- La Destrousse
- Gémenos
- La Penne-sur-Huveaune
- Peypin
- Roquevaire
- Saint-Savournin

Retrouvez l'arrêté sur le site internet de la préfecture des Bouches-du-Rhône :
<https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/index.php/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/La-secheresse>

Lien vers le site Vigieau :
<https://vigieau.gouv.fr/>